

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 15

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

temps prosaïques ne laissent qu'une ressource à son humeur belliqueuse : batailler pour le progrès. Il me permettra toutefois de lui dire que cette fois il me fait l'effet de manier une épée trop lourde pour son bras et que les coups qu'il croit être mortels ne frappent que le vide.

Il me suffira, en effet, de deux ou trois questions pour bien faire ressortir l'inanité de ses efforts. La compensation dans la soustraction est-elle absolument nécessaire pour assurer l'avancement de nos écoles en fait de calcul ? N'a-t-on pas vu des maîtres obtenir d'excellents résultats tout en faisant usage de l'emprunt avec les débutants ? C'est le maître qui fait valoir la méthode et non la méthode qui fait valoir le maître. Il nous a prouvé lui-même qu'entre les mains d'un maladroit un marteau ne sert qu'à faire une méchante besogne.

Mais voici un fait plus grave. Enseigner aux enfants à emprunter et à ne rendre jamais !... Quelle horreur pour un éducateur ! Quel coup de marteau à la morale. Mais si le mot *emprunter* vous offusque, employez-en un autre dont s'accommodera mieux votre oreille méticuleuse. Vous direz par exemple : sur le chiffre des dizaines, je *prélève* 1 dizaine que je réduis en 10 unités simples. Le septième commandement du Décalogue se trouve ainsi respecté. Vous voilà, j'espère, satisfait. Les vrais éducateurs vous seront à jamais reconnaissants d'avoir provoqué cette salutaire réforme, et votre nom mériterait mieux que beaucoup d'autres de passer à la postérité. C'est pourquoi je propose que votre portrait figure bien en vue dans toutes les écoles primaires du canton, portant au pied en gros caractères cette inscription : Le restaurateur de la morale dans nos écoles.

Ce pieux désir servira de conclusion à mon épître.

Un vieux régent.

— ♦ —

Chronique scolaire

Confédération. — Les 10 et 11 juillet a eu lieu, à Zurich, le 20^{me} Congrès des instituteurs suisses.

La première séance a eu lieu à l'église de Saint-Pierre, et le conseiller d'Etat Locher a prononcé le discours de bienvenue. Il a fait l'historique de la question de la subvention à l'école primaire.

Le directeur de l'Ecole normale, M. Herzog, de Wettingen, a parlé ensuite de l'art et de l'école.

Plusieurs autres orateurs ont pris la parole sur le même sujet, et un certain nombre de thèses ont été renvoyées à l'examen du Comité.

1400 instituteurs ont pris part au banquet dans la cantine de la fête fédérale de gymnastique. M. Locher, conseiller d'Etat, a porté le toast à la patrie. Il a recommandé qu'on ne se laisse pas aller à l'émiettement dans l'emploi de la subvention de la Confédération et a annoncé que le gouvernement de Zurich

emploierait la totalité de la subvention qui lui reviendrait à améliorer le traitement des instituteurs de l'école primaire.

Vaud. — Vendredi, 3 juillet dernier, 12000 enfants environ étaient accourus à Lausanne pour le *Festival* vaudois et remplissaient le vaste amphithéâtre construit en Beaulieu. La représentation a commencé à 2 heures et ne s'est terminée qu'à 8 $\frac{1}{4}$ heures. Tous ces bambins ont pu admirer à leur aise les beaux décors, les costumes magnifiques, les gracieuses danses qui se déroulèrent sous leurs yeux, tout en écoutant la belle musique de Jaques-Dalcroze.

Schwyz. — Les 27 et 28 juillet ont eu lieu à Ingenbohl les examens de clôture de l'année scolaire 1902-1903 suivis d'une petite production musicale. Le nombre des pensionnaires était de 175. L'année scolaire 1903-1904 commencera le 7 octobre.

Le cours normal français de cet établissement a été transféré le 5 décembre 1902 au château de La Corbière, situé à une demi-lieue d'Estavayer-le-Lac, en attendant l'ouverture du pensionnat du Sacré-Cœur dans la ville même.

Pendant ces derniers mois, l'école normale de La Corbière a été fréquentée par 18 élèves. Nous souhaitons à la nouvelle école pleine prospérité.

Berne. — *Résultats des examens de recrues.* — Sur la proposition du Synode cantonal, le Conseil exécutif bernois a nommé une Commission de vingt-trois membres pour rechercher les causes des résultats insuffisants des examens de recrues dans un grand nombre de communes.

D'après le programme adopté, l'enquête portera sur deux points.

La Commission recherchera les causes des mauvais résultats dans toutes les écoles qui, pendant la dernière période quinquennale, ont obtenu la note moyenne 10 ou une note supérieure. Les membres de la Commission rechercheront aussi les causes du retard de toutes les recrues ayant subi les épreuves pédagogiques du recrutement en 1902.

Pendant le recrutement de 1903, et c'est ici le deuxième point important de l'enquête, les commissaires assisteront aux examens de recrues pour se rendre compte des conditions matérielles et sanitaires des jeunes gens examinés et pour contrôler leur surveillance par les Commissions d'école, la consommation de boissons alcooliques, la possession du livret scolaire et du bulletin de recrutement, etc.

Fribourg. — *Collège Saint-Michel.* — Les divers cours de cet établissement ont été fréquentés durant l'année scolaire 1902-1903 par 461 élèves, chiffre qui n'avait encore jamais été atteint. D'après le rapport que nous avons sous les

yeux, de nombreuses et importantes améliorations ont été apportées dans l'organisation des études; d'autres sont à l'ordre du jour. Depuis quelques années, l'on travaille à la refonte des programmes, à la réorganisation des diverses sections et des principaux genres d'enseignement.

Vu l'exiguïté des locaux de l'internat, il a été organisé, au début de l'année scolaire, chez les RR. PP. Cordeliers, un second Internat portant le nom de *Pensionnat du Père Girard*, en souvenir du célèbre moine pédagogue.

Nous voyons avec plaisir que le Collège Saint-Michel attire un si grand nombre d'élèves et inspire à juste titre aux familles une confiance de plus en plus grande.

Ecole normale. — Lundi, 27 juillet, ont eu lieu à Hauterive les examens de l'école, dirigés par la Commission des Etudes. La cérémonie de la distribution des prix a été rehaussée par la présence de M. Python, chef du Département de l'Instruction publique.

L'école a été fréquentée par 87 élèves, dont 59 aspirants instituteurs.

La rentrée est fixée au mardi 29 septembre, à 9 heures du matin pour les nouveaux élèves appelés à subir l'examen d'admission, et à 6 heures du soir pour les anciens élèves.

Pensionnat de Sainte-Ursule. — L'Institut de Sainte-Ursule a terminé l'année scolaire, le 27 juillet, par la cérémonie habituelle de la distribution des prix. Les classes du pensionnat ont été fréquentées par 256 élèves et l'école frœbelienne par 54. Cette dernière rencontre, grâce à sa bonne organisation et à son excellente direction, la sympathie des familles et fait la joie des jeunes enfants.

La rentrée des classes est fixée aux 29 et 30 septembre, et l'ouverture des cours au 1^{er} octobre.

Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg. — Cet établissement, qui vient de clore ses cours pour l'année scolaire 1902-1903, continue à prospérer d'une façon réjouissante.

Un intéressant rapport de M. le chanoine Quartenoud, directeur, présenté aux autorités cantonales et communales, nous fournit de nombreux renseignements sur la marche de l'école, les progrès réalisés jusqu'ici et les déficiences qu'il reste encore à faire disparaître.

L'Ecole secondaire des jeunes filles attend avec une légitime impatience le jour où elle pourra s'installer définitivement dans le nouveau bâtiment qu'on se prépare à lui édifier au Gambach.

Ecole secondaire et professionnelle de la ville de Fribourg. — Les examens de fin d'année ont eu lieu les 23 et 24 juillet. L'école a été fréquentée par 48 élèves, dont 31 au premier cours et 17 au second. Le rapporteur souhaite plus d'appli

cation et de meilleure volonté de la part des élèves et moins d'hostilité de la part des parents à l'égard de l'établissement.

L'année scolaire pour les deux cours commencera le 5 octobre.

Ecole secondaire de la Gruyère. — Cette école a compté durant l'année scolaire écoulée un total de 36 élèves. Sur ce nombre, 6 ont fréquenté les cours de la section littéraire et 30 ceux de la section industrielle. C'est un beau succès.

Ecole secondaire de la Glâne. — L'école secondaire de la Glâne a été fréquentée pendant l'année scolaire 1902-1903 par 30 élèves, dont 23 appartenaient au cours inférieur et 7 au cours supérieur.

Brevets de capacité. — Les examens des aspirants à l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire ont eu lieu au Lycée de Fribourg du 28 au 31 juillet. Ensuite de ces épreuves, la Commission des Etudes a délivré les brevets suivants :

I^{er} degré, pour 4 ans : MM. Rossier, Léon, de Grandsivaz ; Rouiller, Florian, de Troistorrents (Valais) ; Gremaud, François, de Riaz.

II^e degré, pour 4 ans : MM. Ducry, Oscar, de Dompierre ; Carrel, Edouard, de Fribourg ; Progin, Oscar, de Vaulruz ; Roulin, Louis, de Rueyres-les-Prés ; Monney, Louis, de Dompierre ; Grandjean, Félix, d'Attalens.

III^e degré, pour 4 ans : M. Jaquet, Louis, d'Estavannens.

Du 1^{er} au 6 août eurent lieu les examens des aspirantes institutrices, avec les résultats ci-après :

I^{er} degré, pour 4 ans : M^{lles} Gaudard, Léonie, à Semsales ; Ecabert, Berthe, de Bémont ; Thorimbert, Romaine, du Châtelard ; Meyer, Marie, de Eggisheim (Alsace) ; Ludin, Marie, d'Avry-sur-Matran ; Kaiser, Louise, de Hochwald (Soleure) ; Méautis, Sylva, de Saint-Georges-de-Bohon (France) ; Marmier, Rosalie, d'Estavayer ; Nonnast, Marie, de Guin ; Ruffieux, Charlotte, de Brunisried ; Chaney, Thérèse, de Montet (Broye).

II^e degré, pour 4 ans : M^{lles} Aubert, Marie, de Chavannes-les-Forts ; Guérig, Marie-Louise, de Fribourg ; Philoz, Marie, de Villargiroud ; Fornerod, Lucie, de Domdidier.

III^e degré, pour 2 ans : M^{lles} Pittet, Jeanne, de La Joux ; Guillet, Françoise, de Treyvaux.

Avoir des idées, c'est cueillir les fleurs ; penser c'est en tresser des couronnes.
(M^{me} SWETCHINE).

Celui qui ouvre le matin, sa fenêtre, à l'air pur, ouvre son intelligence à Minerve.
(TYNDALL).
